

Réponses du prof 2019-2020 – VAGUE 2

Concernant les dates, je cite le prof : « EN CONCLUSION, DETENDEZ VOUS ! JE VOUS INVITE A CONSULTER LES ANNALES, ET VOUS CONSTATEREZ QUE LES DATES NE FIGURENT QU'EXCEPTIONNELLEMENT DANS LES QCM ! »

Cours 2 : Histoire de l'Hôpital et Hygiène Hospitalière

- 1) Vous qualifiez la médicalisation de l'armée au Moyen Age (création des Parabolanis) « d'originalité byzantine », cependant les Paces ne comprennent pas pourquoi il s'agit d'une innovation, étant donné qu'il existait déjà depuis l'antiquité des infirmeries destinées aux soins des soldats (Valetudinarium), ce qui leur ferait penser que l'armée était déjà médicalisée avant.

À ceci, j'ai répondu qu'on parle d'une « première » et d'une originalité byzantine concernant la médicalisation de l'armée car le concept de Parabolanis est quand même différent de celui des Valetudinarium.

En effet, dans les Valetudinarium on y soigne les légionnaires, mais dans le fond il s'agit de structures de soins assez ordinaires, la seule particularité étant qu'ils se trouvent aux frontières de l'Empire, soit près des zones de combats.

Tandis que pour les Parabolanis, ceux-ci agissent vraiment au cœur du champ de bataille, pour aller chercher les blessés et leur prodiguer des soins élémentaires sur place, c'est pour ça que l'on peut commencer à parler d'une médicalisation de l'armée (contrairement aux Valetudinariums où les soldats blessés sont simplement envoyés dans des structures (certes spécifiques à eux) pour se faire soigner).

Pouvez vous confirmer ?

➤ Les valetudinarium sont des hôpitaux situés dans les régions frontières où ont lieu des combats. Ils sont ce que l'on appellerait aujourd'hui des hôpitaux de l'arrière. L'originalité des parabolani dans l'armée Byzantine est de ramasser les blessés pendant la bataille, et de leur prodiguer les premiers soins.

- 2) On ne peut pas considérer les Xenodochions d'hôpitaux, étant donné que ce sont davantage des structures d'accueil (où y reçoit gîte et couvert) que des structures de soins.

Ainsi, quelles sont les premières structures que l'on peut réellement qualifier d'hôpitaux à proprement parler ?

➤ Dans les xenodochions, on prodiguait aussi des soins, surtout infirmiers, et pas un simple hébergement. N'oublions pas que le clergé était très impliqué dans les soins aux malades. Les xénodochions sont donc bien des hôpitaux, assez primitifs certes, mais des hôpitaux quand même.

La médecine au Moyen-Age :

1) À la fin du cours, je vous avais demandé des précisions au sujet du cartulaire de Thionville et du capitulaire d'Alcuin, et vous m'aviez dit que ces deux termes désignaient la même chose et qu'il s'agissait du capitulaire d'Alcuin rédigé dans la ville de Thionville

Ainsi, si ces 2 termes désignent le même compilé de lois, pourquoi différentes dates leur sont associées ? « *Le cartulaire de Thionville en 805 fait mention de « l'art de guérir ». Le capitulaire d'Alcuin 802,807 réorganise la profession de physicien (médecin) »*

Quelles sont les dates à retenir ?

➤ La capitulaire d'Alcuin : les différentes dates citées représentent différentes étapes qui aboutiront au document final de 807 dans lequel sont détaillées différentes profession, dont celle de Physicien. Mais pour moi, les dates n'ont pas grande importance : il suffit de retenir que ce document a été produit pendant le règne de Charlemagne.

La médecine au 17^e siècle

1) Concernant la lèpre, vous mentionnez celle-ci dans la liste des maladies épidémiques du 18^e siècle, en précisant que celle-ci est en régression. Cependant, la lèpre n'apparaît pas dans la liste des maladies épidémiques du 17^e siècle.

Les étudiants se demandent donc s'il s'agit d'un oubli, où s'il y'a une explication derrière le fait que la lèpre n'apparaisse pas dans la liste des maladies épidémiques du 17^e siècle.

➤ La lèpre au XVIII^e siècle ne fait plus partie des maladies endémiques. J'ai simplement voulu souligner qu'elle avait été alors considérée comme disparue, puisque la dernière maladrerie française a été fermée en 1695.

La médecine au 19^e siècle :

1) Dans votre cours, la partie sur la courbe thermique est assez floue pour les étudiants.

En cours, vous avez laissé entendre que Wunderlich était à l'origine de l'invention du thermomètre à mercure, que Jacoud était souvent associé lorsque l'on mentionnait une fièvre, mais que c'est De Lorain qui a introduit la notion d'étude des **variations** des températures.

Cependant dans votre polycopié il est dit « *La courbe thermique a commencé à être interprétée par Wunderlich (1856) Allbett (1867) et Jacoud (1869). L'ouvrage princeps en matière de température corporelle est du à De Lorain en 1877 : « La température du corps humain », ce qui laisse penser que Wunderlich et Jacoud étudiaient déjà les variations de la température avant même on introduction par De Lorain.*

Ainsi, serait-il possible de faire un récapitulatif à propos de :

- Qui a inventé le thermomètre à mercure
- Qui a inventé la courbe thermique
- Qui a interprété cette courbe thermique

➤ Wunderlich, Allbutt (attention : faute de frappe dans le polycop : ce n'est pas ALLBETT mais ALLBUTT) et Jaccoud ont participé à interpréter les variations de température du corps humain, mais c'est De Lorain qui produit un ouvrage de synthèse soulignant l'intérêt de la mesure de la température dans différentes situations pathologiques.

2) Concernant l'examen clinique et les mesures physiques, vous semblez faire la distinction entre ces deux notions puisque vous leur consacrez 2 parties bien distinctes dans votre cours, plutôt que d'inclure les mesures physiques en tant que sous-partie de l'examen clinique.

De ce fait, considérez-vous que la prise de mesures physiques fait partie à part entière de l'examen clinique, ou font-elles plutôt partie des examens complémentaires ?

De la même manière, considérez-vous que les examens complémentaires fassent partie de l'examen clinique, ou sont-ils à distinguer.

Je vous propose un exemple pour illustrer ce questionnement :

« La mesure de la pression artérielle, le comptage des cellules sanguines et la mesure des courants électriques du corps humain font partie de l'examen clinique »

Cet exemple est-il juste ou faux (puisque'il s'agit plus précisément d'examens complémentaires) »

➤ Les mesures physiques font partie de l'examen clinique, tout en faisant appel aux instruments de mesure que sont le chronomètre, le tensiomètre, et le thermomètre., et sont désormais réalisées pour tous les patients dans tous les cabinets médicaux.

Les examens paracliniques ne sont indiqués que dans des situations particulières, guidés par l'examen clinique lorsque celui-ci ne permet pas à lui seul de conclure.